

Février 2025

COMMUNE DE TENNEVILLE

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL 2024



Commune de Tenneville

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Nos projets ont soit un décompte final supérieur à 10 ans soit pas encore de décompte final approuvé par la RW.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2010	2010	2019	2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	9-01-24 GT Nature	Nombre de présents	7
	20-02-24 CLDR		5 + 17 invités (CLDR Houffalize et PNDO)
	19-03-24 GT Nature		10
	22-04-24 CLDR		10
	14-05-24 GT Nature		6
	15-07-24 GT Nature		6
	3-09-24 GT Nature		8
	10-12-24 CLDR		10

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	En février, la CLDR de Tenneville s'est rendue à Houffalize pour une réunion Inter-CLDR en vue d'approuver le projet d'aménagement de la Maison du Parc naturel des deux Ourthes (projet transcommunal) et de visiter la maison rurale d'Houffalize. La seconde réunion de l'année a été consacrée à l'évaluation de l'ancien PCDR ainsi que du fonctionnement de la CLDR. En décembre, les membres de la CLDR ont fêté la 50^{ième} réunion... marquant la fin de l'ODR précédente et le lancement de la nouvelle ! Une réflexion sur la communication de la nouvelle ODR a ainsi été menée. Notons également que l'année 2024 aura été marquée par le démarrage des travaux de la maison multiservices de Tenneville ! En marge des réunions de la CLDR : Le groupe nature s'est réuni à 5 reprises afin de préparer les activités « nature » et de suivre les projets « BiodiverCité ». Voici les différents événements de sensibilisation menés cette année : la fête de la pomme qui avec ses nombreuses activités a connu un succès de foule ; la projection du film « <i>Tu nourriras le monde</i> » et enfin, la « Semaine de l'arbre » avec, outre la distribution des plans aux citoyens, une formation à la plantation d'arbre et une conférence sur les haies plessées.
Propositions de projets à entreprendre	
~~Numéro fiche projet~~	Sans objet : fin de validité du PCDR en mars 2023
~~Intitulé du projet~~	
~~Priorité du projet~~	
Calendrier d'exécution	

--

Annexes au rapport annuel 2024 :

- Comptes-rendus CLDR 2024
- Comptes-rendus Groupe nature

Marloie, le 21 février 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE TENNEVILLE

Compte-rendu de la réunion de CLDR
Maison du Parc naturel des deux Ourthe à Houffalize
Mardi 20 février 2024



OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

Cette réunion s'organise en commun avec la commune d'Houffalize afin d'aborder entre autres un projet commun : *la rénovation de la maison du parc naturel des deux Ourthes*, pour lequel les deux communes doivent remettre leur avis. Les deux communes devront également approuver leur rapport annuel. Enfin, la venue de Tenneville est l'occasion de découvrir et visiter la « Justice de paix. »

VISITE DE TERRAIN : LA MAISON DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

Afin de se rendre compte du volume et de l'organisation de l'espace, les membres des deux CLDR visitent l'actuelle maison du parc, avant l'exposé en salle.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

- ✓ La CLDR de Tenneville approuve le compte-rendu de la réunion du 20/06/23.
- ✓ La CLDR de Houffalize approuve le compte-rendu de la réunion du 03/09/23.

2. Rénovation de la maison du parc naturel des deux Ourthes

Contexte

En 2018, la commune de Houffalize dépose un addendum à son PCDR pour rénover la maison du PNDO, en collaboration avec Tenneville. Avec les taux de subside de l'époque, le projet évalué à 1 million d'euros, acquiert 90% de subsides vu son caractère transcommunal. La procédure « Développement rural » est lancée : obtention de la convention-faisabilité, désignation d'un architecte, avant-projet, convention-réalisation signée (avec une intervention de 908.783,15 € du Développement rural), projet définitif validé avec permis d'urbanisme, lancement d'un marché public pour les travaux... Début 2023, on en est à l'ouverture des offres remises par les entreprises. Mais celles-ci sont élevées et au fil du temps, l'auteur désigné ne répond pas favorablement aux demandes des communes et du PNDO (notamment réduire le budget qui est passé de 984.000 euros à près d'1million ½ d'euros) ; la mission de l'auteur est donc interrompue en février 2023.

Depuis, le PNDO et les communes ont investigué d'autres pistes (achat et/ou construction à Houffalize ou dans un des villages) mais la Direction du Développement rural a imposé aux communes de rester dans le bâtiment, poursuivre le projet et de le présenter un an plus tard avec un nouvel auteur.

Présentation de l'avant-projet par Nicolas Pinon, architecte, et Alain Colard

Nicolas Pinon, architecte, et Alain Colard, ingénieur, sont les nouveaux maîtres d'œuvre associés pour la rénovation de la maison du PNDO.

Par souci d'économie, les travaux se concentreront sur le rez et le 1er étage (petites interventions dans les caves) et seront réalisés en privilégiant la récupération des matériaux ayant une certaine valeur (parquet, cheminée, escalier...). Le projet veille principalement à l'isolation du bâtiment (toiture, murs intérieurs), le remplacement de la toiture avec simplification de quelques éléments, la mise aux normes de l'installation électrique et des normes de sécurité incendie, le rafraîchissement intérieur, l'installation d'une ventilation double flux, une meilleure fonctionnalité des espaces.

➔ Résumé des changements apportés

Plan d'implantation

- Liaisonner le bâtiment à la place de l'Eglise, en ouvrant le mur qui donne sur le trottoir, poser des dalles de type « pas japonais » qui invitent le passant à entrer et visiter le jardin
- A gauche, rendre carrossable le chemin d'accès vers le garage
- En façade, aménager une place dépose-minute et PMR, avec une rampe PMR à droite et un cheminement piéton au centre.

Sous-sol

- Casser quelques murs internes au niveau du garage pour ouvrir l'espace
- Isoler les murs de l'arrière du bâtiment et amener de la chaleur avec l'addition de radiateurs

Rez-de-chaussée

- Enfoncer la porte d'entrée pour avoir un petit porche juste après la rampe PMR
- Casser le mur entre le hall d'entrée actuel et l'accueil
- Enlever l'arche dans la salle de réunion et placer une cloison mobile de séparation
- Installer la cuisine à l'arrière, avec sur la gauche un WC PMR (partie « publique »)
- Rendre indépendant l'utilisation de la salle de réunion, toilette et cuisine par un locataire extérieur
- Créer un petit sas photocopieuse dans le prolongement du hall
- Démonter le mur du sous-sol et les châssis de la terrasse pour ne plus qu'elle soit couverte (ce sera une casquette pour l'entrée piétonne au -1)

1er étage

- Démonter les balustres de l'escalier existant pour les remonter aux normes par la suite (on conserve le double escalier)
- Réfléchir encore sur l'accès PMR vers le 1er étage (monte-charge ? stana ?)
- Supprimer toutes les souches de cheminée (sauf celle de la chaudière)
- Démonter la cuisine
- Créer 2 nouveaux WC (homme et dame)

- Aménager l'ancien WC / ancienne salle de bain en espace de rangement ou bureau, en cassant un mur du petit rangement existant.

2e étage

- Grenier « vide » où on amènera les câbles d'électricité et tuyaux d'eau (arrivée et décharge) le jour où le PNDO aménage cet étage
- Créer un escalier compartimenté (RF 1h) avec un exutoire de fumée
- Mettre l'étage aux normes acoustique et d'isolation
- Poser des velux, assez bas, pour faire office de fenêtre.

Sur les façades

- Conserver le crépi existant mais le teinter de gris
- Nettoyer et rejointoyer les murs
- Mettre une enseigne avec le logo du PNDO en façade et sur le pignon (côté parking)

Le budget s'élève à 1.033.763,85 euros et avec la rénovation telle que présentée, on évite le permis d'urbanisme.

➔ Questions-réponses :

1. ***L'isolation se fera-t-elle par l'intérieur ?*** ➔ Oui exactement, afin de ne pas perdre le cachet extérieur. Par ailleurs, on limitera les coûts en renouvelant tous les tuyaux de chauffage, d'électricité (pas de rainures) et en les mettant derrière une nouvelle cloison.
2. ***Les châssis sont assez récents, pourquoi les changer ?*** ➔ En réalité, ils ont une quinzaine d'année. La performance des châssis modernes est supérieure de 40%. De plus, pour pouvoir placer l'isolant intérieur sur les retours de fenêtre, il faut changer les châssis pour en diminuer la taille. De nouveaux châssis participent également à l'amélioration esthétique du bâtiment.
3. ***Pourra-t-on garder les planchers existants ?*** ➔ Oui, pour le rez-de-chaussée et le premier étage car ils sont en bois massif, ce qui ne pose pas de problème pour les pompiers. Par contre, les plafonds devront être anti-feu (ce qui amène aussi une amélioration acoustique). Le dernier étage répond à d'autres normes incendies (coupe-feu 1h) puisqu'il est susceptible d'être loué au quotidien à un autre organisme.
4. ***Il y aura un accès PMR pour le rez. Qu'en est-il pour l'étage ?*** Nous avons étudié la possibilité de placer un élévateur dans la seconde cage d'escalier car elle a l'avantage d'aller jusqu'au deuxième étage. Cependant, il manque 3 cm pour accueillir le format standard des plateformes. On cherche d'autres fournisseurs mais on n'a pas encore trouvé. Quoi qu'il en soit, le câblage sera prévu. A noter que créer une cage d'ascenseur extérieure est un surcoût démesuré pour l'usage prévu. On ne resterait absolument pas dans l'enveloppe budgétaire.
5. ***Le parc est très beau et amène une plus-value en continuité de la place qui est, elle, plus minérale. Cependant, la ville d'Houffalize souffre de manque de places de parking, en particulier les week-ends d'affluence et lors du marché. De plus, 12 appartements sont en construction à proximité et les places de stationnement qui leur sont affectées sont insuffisantes. N'est-il pas possible d'en créer sur une partie du parc ?*** C'est un parti pris car l'idée était de créer un espace « naturel » dans l'esprit du PNDO... La création d'un parking change clairement le rendu. Si c'est vraiment nécessaire, il existe actuellement un espace pour 3 places de parking sur le terrain communal jouxtant le terrain du PNDO côté gauche. On pourrait créer un parking en épi à cheval sur les deux parcelles, ce qui permettrait de ne pas

trop empiéter sur la partie parc tout en doublant le nombre de places actuel. L'accès au garage qui est lui déjà minéralisé pourrait également accueillir du parking. Attention que les deux zones de parking ainsi créées seraient alors de part et d'autre du mur de soutènement et donc, sur deux niveaux. Il faudrait isoler clairement la partie « parc » et la partie parking plus minérale par une haie pour marquer les deux « ambiances différentes ». L'ajout de ce besoin supplémentaire augmente évidemment le coût global du projet. On irait vers un revêtement simple du type empierrement.

Enfin, à ce stade, il y a encore des choix à faire au niveau des différents postes, dans ce qui est prioritaire ou pas. L'idéal est de se caler sur 950.000 € pour avoir une marge de sécurité.

6. **Combien de temps dureront les travaux a priori ?** Il faut tabler sur minimum 13-14 mois. L'équipe du PNDO occupera le presbytère durant ce temps. Mais le début des travaux n'est pas pour tout de suite : cet avant-projet doit être validé par les deux conseils communaux, puis par l'administration du Développement rural. L'auteur pourra ensuite réaliser le projet définitif et toute la procédure de mise en adjudication...

- ➔ **Les CLDR de Tenneville et Houffalize approuvent l'avant-projet** de rénovation de la maison du PNDO et son budget, moyennant la recherche de solution pour l'ajout de quelques places de parking supplémentaires, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire.
- ➔ **Suites immédiates ?** Approbation de l'avant-projet par les deux Collèges, présentation devant le C.A. du PNDO, puis réunion du Comité avant-projet avec le Développement rural.

3. Le rapport annuel 2023 de l'ODR

Chaque année, les communes bénéficiant de subsides en développement rural doivent dresser un rapport comprenant :

- La situation générale de l'opération (projets en cours, en attente...)
- L'avancement des projets en cours en DR
- Le rapport comptable
- Le bilan de la CLDR
- La programmation des projets à 3 ans.

Ce rapport est soumis pour approbation à la CLDR, puis au Conseil communal, avant envoi aux instances régionales pour le 31 mars au plus tard.

La FRW s'attarde plus particulièrement sur les activités de la CLDR et de ses groupes de travail (**voir document annexe**).

Pour Tenneville, la validité du PCDR ayant pris fin en mars, la CLDR ne s'est réunie qu'à deux reprises (suivi du projet de maison multiservices, du GAL Novardenne et de cœur de village). Néanmoins plus de 7 réunions du groupe de travail « nature » ont eu lieu. On peut saluer l'investissement de ce dernier qui a mené plusieurs événements de sensibilisation : chantier de plantation avec les enfants de maternelle et de primaire, inauguration de la forêt nourricière avec de nombreux ateliers, formation pour les étudiants de Cense-équiloc, « Semaine de l'arbre » avec, outre la distribution des plans aux citoyens, une formation à la taille des fruitiers et une conférence sur le loup.

En ce qui concerne les projets :

- Le projet de Maison multi-services est au stade de la mise en adjudication. On attend la validation de la tutelle et du développement rural puis le marché pourra être notifié à l'entreprise qui gèrera les travaux.
- Un auteur de projet devra être désigné prochainement pour la voie lente « Chaussée Marie-Thérèse » mais la combinaison des subsides « DR », Remembrement, PIMACI, complique la mise en œuvre.
- Le projet définitif de la place de Champlon, subsidiée via l'appel à projet « Cœur de village », devra être déposé pour ce mois de juin.

Le point « projets à programmer dans les 3 ans » ne s'applique pas puisque le PCDR n'est plus actif.

➔ **La CLDR de Tenneville approuve le rapport annuel.**

Le rapport annuel complet sera publié sur le site internet communal.

Pour Houffalize, la FRW présente le rapport annuel 2023 de l'ODR à la CLDR.

Ce rapport est composé de :

- La situation générale de l'opération : on y retrouve les projets en cours comme la maison de village Sommerain, mais aussi les projets en attente d'avoir une convention comme la maison de village de Tavigny
- Le rapport comptable des projets terminés comme l'aménagement de la Justice de paix, la maison de village de Bonnerue, la rénovation du Pré Lion...
- Le bilan de la CLDR : la commission s'est réunie 4 fois, en comptant l'inauguration de la Justice de paix, tandis que le comité du potager de Sertomont a bien avancé et a organisé une journée portes ouvertes qui a attiré une centaine de personnes et 5 nouveaux jardiniers.
- La programmation des projets à 3 ans : il n'y a pas de projet prévu puisque le PCDR de Houffalize se clôture le 20/03/24.

➔ **La CLDR de Houffalize approuve le rapport annuel.**

Le rapport annuel complet sera publié sur le site internet communal.

4. Divers

4.1. BiodiverCité - Tenneville

La réunion plénière pour la subvention « BiodiverCité » aura lieu au Foyer à Tenneville le 19 mars 2024 à 20h.

4.2. Appel à projet

Il y a actuellement de nombreuses possibilités à exploiter pour obtenir des financements dans différents domaines. La FRW dresse un aperçu des principaux appels à projets en cours.

a) Vis mon village

La Fondation Roi Baudouin lance à nouveau son nouvel appel à projets « Vis mon village », destiné à soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village.

Les projets soutenus porteront sur :

- la vie en communauté (organiser des activités conviviales...);
- la solidarité (entraide mutuelle, échange de services...);
- les contacts (journal du village, site web du village, local communautaire...);
- la conservation ou la création d'activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers...);
- l'amélioration du cadre de vie (entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre...).

Les projets peuvent être introduits par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local. Les projets portés par une commune, un CPAS ou un service communal (PCS, ...) ne sont pas éligibles.

Soutien financier : 5.000 euros maximum. Appel ouvert jusqu'au 27/03/2024 (candidature à rentrer exclusivement via le site web de la FRB). Personne de contact : Delphine Saudoyer 02/549.02.59 saudoyer.d@kbs-frb.be. Lien utile : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>.

b) Générations solidaires

Cet appel a pour but de soutenir des projets qui valorisent le lien social entre les générations et qui améliorent différents aspects de la vie quotidienne.

Les projets doivent être introduits par :

- des collectifs de citoyens, associés de manière formelle ou informelle ;
- des associations, organisations travaillant au niveau local et/ou régional (maisons de jeunes, AMO, maisons de repos, mouvements de jeunesse...);
- des écoles primaires, secondaires, de l'enseignement supérieur et/ou universitaire.

Critères de sélection : l'équipe de projet implique des jeunes ; le projet fait participer activement des habitants ; le projet porte des valeurs de solidarité par des retombées concrètes ; le projet a un caractère innovant ; il répond à un besoin crucial insatisfait ; le projet est réaliste, durable, répliquable.

Soutien : sélection en deux phases. Au terme de la procédure, trois associations lauréates recevront un financement (prix « Générations solidaires » : 10.000€ - Prix « coup de cœur » : 5.000€ - prix « coup de pouce » : 5.000€), de même que trois écoles lauréates (prix spéciaux de 500€). Les trois associations recevront en outre un soutien de la part de la Fondation Roi Baudouin, sous la forme d'un accompagnement personnalisé pendant un an.

Appel ouvert jusqu'au 14 mars. Infos complémentaires : <https://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2024/>

4.3. Avis de recherche

Un avis de recherche sur la vie dans la Vallée de l'Ourthe (au travers de souvenirs, chants, légendes, anecdotes, visions de l'avenir... autour de l'Ourthe) a été lancé afin de créer un spectacle valorisant le patrimoine oral local. Infos auprès de Noëlle Willem (084/37.86.41) avec une réunion le **mercredi 21/02/24 à 17h30** au moulin de Bardonwez à Rendeux

VISITE DE TERRAIN – LA JUSTICE DE PAIX

La commune d'Houffalize présente ensuite sur site un très beau projet inauguré en septembre 2023 : la Justice de Paix ! Ce bâtiment abritant jadis la justice de paix est désormais une maison rurale (au rez, avec cuisine équipée), comprenant aux étages :

- Des locaux pour le secteur culturel au rez+1
- Cinq logements tremplins (dont un PMR, avec buanderie commune) aux 2e et 3e étage.

Pour rappel, le concept de logements tremplins est de favoriser l'installation ou le maintien de jeunes ménages, vu que la commune va leur rétrocéder 40% des loyers à condition qu'ils achètent une maison ou fassent construire sur Houffalize.

Sur un budget d'environ 3 millions d'euros, le Développement rural est intervenu à hauteur de 366.680 € (achat du bâtiment) et 1.672.418,74 € (pour la partie maison rurale et logements).

Les membres des deux CLDR ont l'occasion de visiter le bâtiment en pleine activité puisqu'une formation y est justement donnée par l'ADL de Tenneville et que la Compagnie jeune public « Théâtre du Sursaut » termine sa répétition de sa prochaine création « Matuvu ». Enfin, le verre de l'amitié est offert par Houffalize dans la grande salle polyvalente !



Pour la FRW,
Florence Lesuisse et Catherine Servotte

Présents le 20/02/24 :

- Mme et Ms L. Collard, N. Charlier, Y-M. Gerard, S. Leonard, J.-C. Vandingenen, membres de la CLDR de Tenneville ;
- M. Jobé, Ch. Parmentier, A. Redotté, Th. Jacqmin, A. Collin, J. Guillaume, Ph. Fetten, D. Adam, M. Cara, M. Caprasse, T. Youcken, Y. Tribolet, N. Gérardin, membres de la CLDR de Houffalize
- M. M. Gauthier, président du pouvoir organisateur du PNDO
- M. M. Nève, président du Comité de gestion du PNDO
- Nicolas Pinon, architecte, et Alain Colard, auteur de projet ;
- Florence Lesuisse et Catherine Servotte, agents de la FRW.

Excusés le 20/02/24 :

- M. François, Ch. Bertrand, M. Jacoby, M. Goosse, J.-P. Mathen, Cor. Gauthier, P. Duplicy, B. Marenne, S. Dardenne, B. Valentin, R. Boclinville, C. Gauthier, membres de la CLDR de Tenneville
- M-J. Martin, L. Perrée, L. Monfort, N. Cremer, M. Demasy, L. Lesage, S. Colla, J. Deville, membres de la CLDR de Houffalize.



Marloie, le 23 avril 2024

Compte-rendu de la réunion de CLDR Maison de village d'Ortheuville, 22 avril 2024



1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20/02/2024

La CLDR s'est rendue à Houffalize pour découvrir in situ l'avant-projet de rénovation de la maison du PNDO ainsi que visiter les logements et la maison rurale de la Justice de Paix à Houffalize. Le rapport annuel était également à l'ordre du jour.

✓ **La CLDR approuve le compte-rendu de cette réunion.**

2. Etat d'avancement du PCDR

- **Maison multiservices** : c'est l'entreprise Pierre Collignon qui sera chargée de réaliser les travaux. La notification du marché devrait se faire début mai au plus tard.
- **Voie lente** : un appel à auteur de projet va être lancé. Le cahier des charges passe au conseil communal ce mercredi pour être publié début mai.
- **Place de Champlon** : L'appel d'offre est lancé. Les entreprises ont jusqu'au 30 avril pour y répondre. Le projet définitif doit être rendu pour juin.
- **Groupe Nature – BiodiverCité** :
 - La prochaine manifestation du groupe nature sera « la fête de la pomme » le 28 septembre 2024.
 - La réunion citoyenne du 19/03/24 pour l'appel à projets BiodiverCité a réuni une dizaine de personnes. Par ailleurs, une rencontre avec le service travaux portant sur une gestion différenciée des espaces publics a permis de répertorier toute une série d'endroits à valoriser (remplacement d'espace de tonte par un pré fleuri ou des plantations ; changement de revêtements de sol par des dalles engazonnées, mise en valeur de lieux emblématiques par des plantations indigènes, renforcement des rives de cours d'eau par la plantation de haies...). Certains sites pourront faire l'objet de fiches-projets BiodiverCité ou être rentrés dans d'autres possibilités de subsides actuellement lancées par la région wallonne (« Plantations de ligneux indigènes », « Végétalisation d'un quartier » ...).

3. Evaluation de l'ancienne ODR

Florence Lesuisse présente un flash-back des éléments phares qui ont rythmé le PCDR 2013-2023.

Elaboration du PCDR (2009-2012) :

- 42 réunions, dont 15 réunions de CLDR
- 2 visites de terrain

Mise en œuvre du PCDR (2013-2023) :

- 49 réunions de CLDR (recomposée en 2013 et en 2019)
- 71 projets initiés sur 90 repris dans le PCDR
- Mise en place de nombreux groupes « actions » (nature, mobilité douce, paysage et patrimoine, accueil des nouveaux habitants, citoyenneté, aide aux personnes dépendantes)

Le PCDR de Tenneville comptait 4 grands défis ainsi qu'un défi transversal :



3.1. Méthodologie pour l'évaluation de la stratégie du PCDR :

- Les membres de la CLDR sont répartis en deux groupes.
- Chaque groupe reçoit une affiche A3 par défi du PCDR avec ses objectifs. Sous les objectifs, figurent les projets classés selon un code couleur correspondant à leur état d'avancement (vert : réalisé - orange : en cours - bleu : à reprendre - rouge : abandonné - rose : initié mais abandonné).

→ Voir document annexe 1.

Rem : avec 90 projets inscrits, ce document se veut synthétique. Derrière certains intitulés se cachent de nombreuses actions. (EX : « soutien à l'économie locale » comprend tout le programme de l'ADL !). Un tableau reprenant l'état d'avancement complet des projets est disponible sur demande.

-Les membres du sous-groupe prennent connaissance du contenu du document et échangent entre eux sur cette question : **au vu des éléments donnés mais aussi de votre propre ressenti, quelle cotation donneriez-vous à l'atteinte de ce défi ? (Cote sur 10)**

- Chaque sous-groupe donne ensuite sa cote en plénière et explique pourquoi. Les AD font ensuite la moyenne des cotations.

RÉSULTATS :

Défi I : CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE DYNAMIQUE OÙ FLEURIT UNE ÉCONOMIE VERTE ET DURABLE, VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES		
Groupe 1 : 8 Groupe 2 : 7,4	Total : 7,7 / 10	Commentaires : Le P3.06 « Espace de loisir en bordure d'eau » est à reprendre Le P3.07: vérifier la faisabilité d'un projet de biométhanisation avant de l'abandonner définitivement.
Défi II : CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA RECONNU POUR SON PATRIMOINE NATUREL, BÂTI ET PAYSAGER		
Groupe 1 : 7,5 Groupe 2 : 7,3	Total : 7,4/10	Commentaires : P.3.12. « Mise en valeur des bâtiments publics par un éclairage spécifique » : la CLDR considère que ce projet n'est pas vraiment réalisé, donc à mettre en rouge. Et par ailleurs, n'est plus trop dans l'air du temps avec la sauvegarde de la trame noire et les économies d'énergie.
Défi III : CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE CITOYENNE ET SOLIDAIRE		
Groupe 1 : 6,5 Groupe 2 : 7,9	Total : 7,2/10	Commentaires : - Cet axe n'est pas facile à évaluer car beaucoup de projets et actions dépendent de la concrétisation de la maison multi-services dont les travaux démarreront prochainement. Ceux-ci sont donc bien engagés mais pas encore réellement mis en œuvre. - Beaucoup d'actions reposent sur des moyens humains que ce soit un réseau de bénévoles ou le personnel communal. Or, cela reste fragile. - Par ailleurs, le PCDR s'étalant sur 10 ans, on voit que la perception des membres qui sont là depuis 2008 perçoivent davantage le chemin parcouru, quand d'autres notent, à juste titre, les manquements actuels. Exemple : le secteur culturel peine à se développer sur la commune comparativement aux sports par exemple. Or, pour la FRW, la commune a connu une grande avancée en 10 ans : elle s'est dotée d'une véritable salle de spectacle dans la maison rurale et a pu, de par cet outil, avoir une certaine reconnaissance de la FWB et obtenir le détachement à mi-temps d'un agent de la MCFA. De même, la bibliothèque communale est montée de catégorie en rejoignant « Lire au fil de l'Ourthe » ce qui engendre des moyens supplémentaires. Son déploiement est prévu dans la maison multiservices. - P3.18 : « Construction de logements publics adaptés aux différents âges de la vie ». → Projet à poursuivre pour l'avenir ! A noter qu'une étude est actuellement en cours par Idelux pour la création de logements pour aînés à Champlon. (Village seniors, résidences-services ?) - P3.22 « création d'un SEL » est à reprendre. A noter qu'une donnerie et un repaire café viennent d'être mis en place.

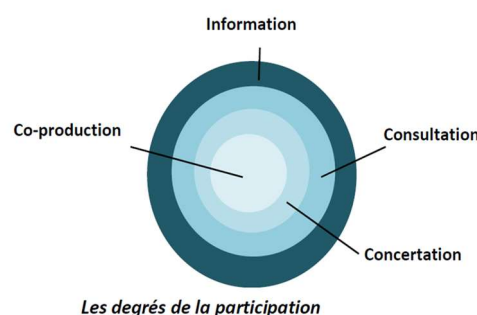
		- Le volet social s'est développé via la mise en place du plan de cohésion social en 2018 mais les actions de ce dernier ne sont pas suffisamment connues.
Défi IV - CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE AURA AMÉLIORÉ LA MOBILITÉ DE TOUS SES USAGERS		
Groupe 1 : 8 Groupe 2 : 7,8	Total : 7,9/10	Commentaires : Le projet le plus impactant est bien sûr l'amélioration de la traversée de la N4. Un petit regret que les trottoirs n'aient pas pu être élargis. La raison en est financière car cette partie des travaux devaient alors être pris en charge pas la commune : irréaliste ! Les projets P2.03 et A1.12, relatifs au covoiturage sont à reprendre dans le futur PCDR. Erreur dans le document : le projet P2. 08 « Ravel le long de l'ancien vicinal » doit être en rouge. Il est en effet abandonné car le tracé a été morcelé en de nombreux propriétaires.

En conclusion, avec 79% de projets initiés et une appréciation moyenne de 7,5/10 par la CLDR, le bilan du PCDR est très positif.

La CLDR souhaite que les axes « mobilité » et « social » soient renforcés dans le futur PCDR. Une frustration partagée par les membres de la CLDR est que s'il y a des subsides pour la réalisation de projet, il y en a peu pour les entretenir (ex : voie lente) ou les faire vivre. Les moyens humains restent une difficulté pour une petite commune de moins de 2800 habitants. Et comme partout, tout projet citoyen dépend de la résistance des bénévoles qui en ont la charge.

3.2. Méthodologie pour l'évaluation de la dynamique « ODR » :

Dans un second temps, il s'agit de prendre le pouls de la CLDR sur son vécu, son ressenti par rapport à la Commission mais aussi à l'ODR en général. Avant de faire l'exercice d'évaluation, la FRW rappelle les moments clés de la participation citoyenne à Tenneville tout au long des 10 ans de mise en œuvre du PCDR selon les différents degrés d'implication des citoyens. Le power point illustre la manière dont la CLDR a pu prendre part à l'ODR mais n'est bien sûr pas exhaustif.



→ Voir document annexe 2 : Power point

Rem : un document reprenant, par année, l'ensemble des activités de la CLDR depuis 2013 est disponible sur demande.

La FRW proposent aux membres présents de remplir individuellement un blason qui reprend les questions suivantes :

- ✓ *Mon coup de cœur sur l'ODR en général, ce que j'ai apprécié*
- ✓ *Dommage que ... un regret sur l'ensemble de l'ODR*
- ✓ *Mon ressenti sur la CLDR, ce que j'ai aimé, ce que j'ai moins bien vécu, ce que je propose d'améliorer...*
- ✓ *Que retenir pour la prochaine ODR ?*

RÉSULTATS :

Mon coup de cœur sur l'ODR en général, ce que j'ai apprécié

- ✓ Mise en œuvre de la maison multi-services
- ✓ Rencontre avec d'autres citoyens, échanges d'avis et de point de vue
- ✓ Les projets natures et la création de la maison multiservices
- ✓ Les informations, la communication, les échanges
- ✓ Centre sportif (rassemblement de différentes personnes et de différents sports et la national 4 (beauté et sécurité)
- ✓ Aménagement de la N4
- ✓ Beaucoup de projets réalisés et très bien fait
- ✓ Les projets et actions réalisés : beau bilan
- ✓ Interaction
- ✓ Budget participatif et forêt nourricière (veiller à garder l'enthousiasme du groupe sur la durée)

Domage que ... un regret sur l'ensemble de l'ODR

- ✓ Manque de suivi pour la mise en valeur du patrimoine
- ✓ La durée pour la mise en place de projet
- ✓ Trop peu de personnes
- ✓ Nombreux au départ et puis 8 à l'arrivée
- ✓ Les projets prennent du temps
- ✓ Avoir une commune encore plus propre aux abords des routes
- ✓ Nous sommes à 7 pour donner un avis concernant une commune, dommage pas plus d'implication
- ✓ Le manque de ressources humaines pour la mise en œuvre de davantage d'actions
- ✓ Maintenir la participation (plus de citoyens)
- ✓ La mise en suspens de l'action « accueil des nouveaux habitants »

Mon ressenti sur la CLDR, ce que j'ai aimé, ce que j'ai moins bien vécu, ce que je propose d'améliorer...

- ✓ Mieux cibler les opérations de co-production : là où il y a un manque
- ✓ J'ai aimé la diversité des projets
- ✓ Réunion très intéressante. Très bien – Communication excellente – manque de motivation de ma part
- ✓ Aimé : le suivi et rapports professionnels des animateurs, les visites extérieures. A améliorer : modalité de communication et d'information des citoyens par une soirée locale avec les citoyens d'Erneville
- ✓ A titre personnel, je n'ai pas beaucoup de temps à consacrer. Beaucoup d'activités
- ✓ Avoir plus de personnes aux réunions
- ✓ J'aime les idées, les réalisations, le travail mais la lenteur des dossiers est difficile et les réalisations finales lentes
- ✓ Faire évoluer les réunions pour les amener davantage hors des sentiers battus. Sinon TB.
- ✓ Positif : Animations des réunions

- ✓ Améliorer la communication et relai d'infos auprès des citoyens de toutes les actions

Que retenir pour la prochaine ODR ?

- ✓ Insister sur la mobilité partagée et le développement social
- ✓ Améliorer l'offre culture
- ✓ A continuer
- ✓ Certains éléments abandonnés à remettre sur les rails
- ✓ Difficile de faire bouger les gens de chez eux. Bravo pour toute l'énergie et le professionnalisme des responsables
- ✓ Réaliser les projets en cours + de nouveaux
- ✓ Projet mobilité. Projet concret décisions → réalisations
- ✓ Axes environnement, social et mobilité à travailler avec force. Enjeux de cohésion important.
- ✓ Mise en valeur de notre réseau d'eau
- ✓ Une attention portée sur le côté humain et social. Ainsi que sur les aînés

4. Les suites

Concernant la nouvelle ODR,

- C'est le bureau d'études « Un tour d'avance » qui a été désigné comme auteur de PCDR.
- La FRW continue l'accompagnement de l'ODR, en particulier l'animation des réunions citoyennes. Pour ce faire, Florence sera rejointe par sa collègue Séverine Schonne.
- Les réunions de consultation villageoises sont programmées début 2025. En attendant, le bureau d'études et la FRW ont prévu des visites de terrain, des rencontres de personnes ressources...
- A noter que l'équipe en charge de la nouvelle ODR souhaite une élaboration plus concentrée au niveau timing et davantage de moments de retour vers l'ensemble de la population. La CLDR sera informée de la méthodologie envisagée et mise à contribution au niveau de la communication.

La prochaine réunion sera... la 50^{ième} et dernière réunion pour la CLDR dans sa composition actuelle. Elle sera donc festive. 😊

Pour la FRW,
Séverine Schonne et Florence Lesuisse

Présents le 22/04/2024 :

- Mmes et Ms L. Collard, N. Charlier, M. François, Ch. Bertrand, Y-M. Gerard, M. Goosse, J.-P. Mathen, Cor. Gauthier, B. Valentin, R. Boclinville ; *membres de la CLDR*
- Florence Lesuisse, *agent FRW* ;

Excusés le 22/04/2024 :

- Mmes P. Duplicy S. Leonard, C. Gauthier ; *membres de la CLDR*
- Séverine Schonne, *agent FRW* ;

REUNION DE CLDR

Le 22 avril 2024

Maison de village d'Ortheuville



Fondation Rurale
de Wallonie



ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu
- Etat d'avancement du PCDR
- Evaluation de l'ODR
- Divers



Etat d'avancement du PCDR



Maison multiservices

Place de Champlon

Voie lente

Groupe Nature, BiodiverCité

**Elaboration du
PCDR
2009-2012**

42 réunions
dont 15 réunions de CLDR

+ 2 visites de terrain

**Mise en oeuvre du
PCDR
2013-2023**

71 projets initiés sur 90

49 réunions de CLDR -
recomposée en 2013 et 2019

**Relance d'un nouveau
PCDR
2024**

Groupes « actions » :

nature, paysage, mobilité douce, accueil des nouveaux habitants,
aide aux personnes dépendantes,...



CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE DYNAMIQUE OÙ FLEURIT UNE ÉCONOMIE VERTE ET DURABLE, VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES



CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA RECONNU POUR SON PATRIMOINE NATUREL, BÂTI ET PAYSAGER



CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE CITOYENNE ET SOLIDAIRE



CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE AURA AMÉLIORÉ LA MOBILITÉ DE TOUS SES USAGERS

... ET LA N4 SERA ENFIN UN ATOUT MAJEUR POUR TENNEVILLE

Evaluation du PCDR : méthode

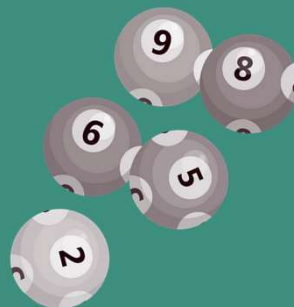


Répartition
en sous-groupes

Infos sur codes
couleur



Analyse de la
stratégie PCDR,
défi après défi



Votre
appréciation
... /10



Explication de la
cote donnée en
plénière



10min par défi



La dynamique citoyenne

CLDR :



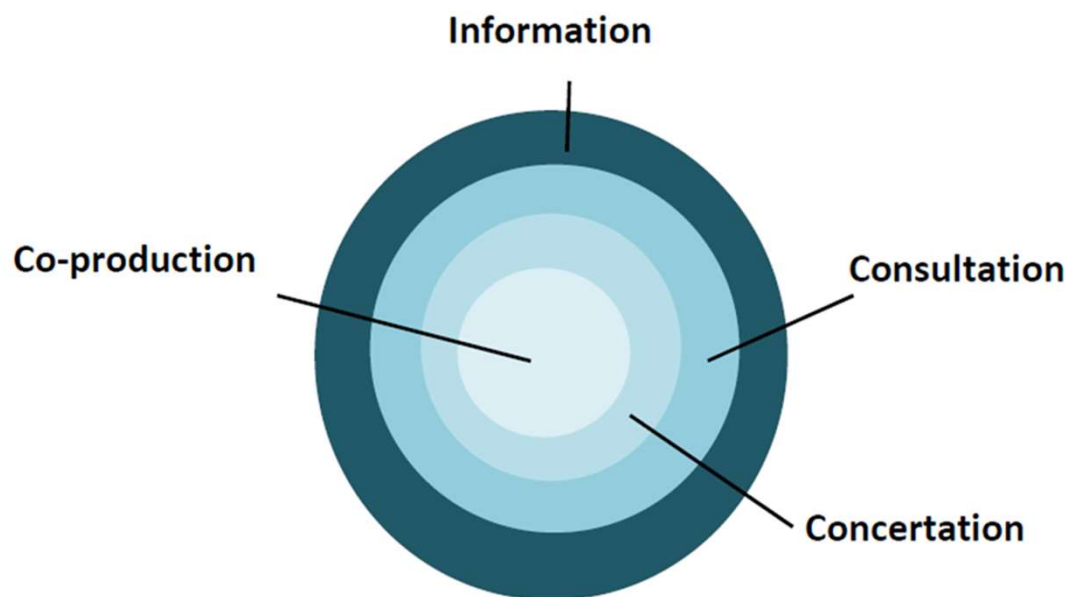
Donner son avis

Etre acteur - visiter

Recevoir une info

TOUT PUBLIC



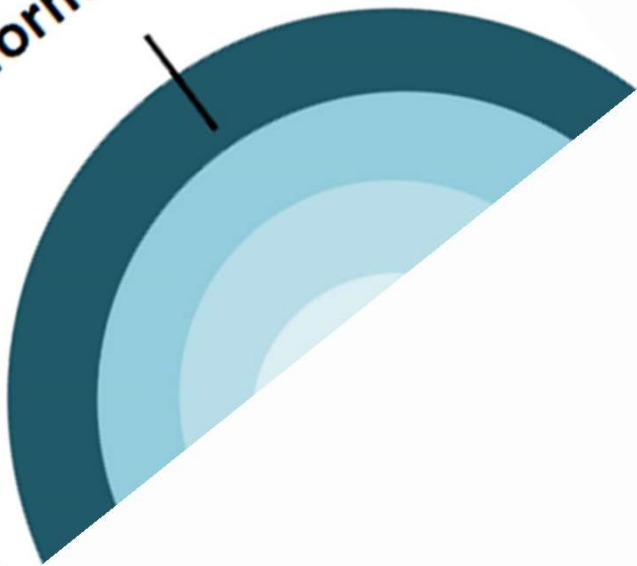


Les degrés de la participation

Les degrés de la participation



Information



Sur les avancées des projets, GT actions et les réalisations du budget participatif...

... mais encore sur

- la politique énergétique
- l'action de l'ADL et « Terroir pour tous »
- la gestion différenciée des espaces verts
- le projet européen « pierres sèches » du PNDO
- les aménagements de la N4
- la Charte paysagères du PNDO
- le PAEDC (Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat)
- les aménagements de la place de Champlon
- le GAL Nov'Ardenne

Des visites et des événements FRW



> > Approuver le ROI, le RA, les demandes de convention...

> > Echanger avec les auteurs de projets :

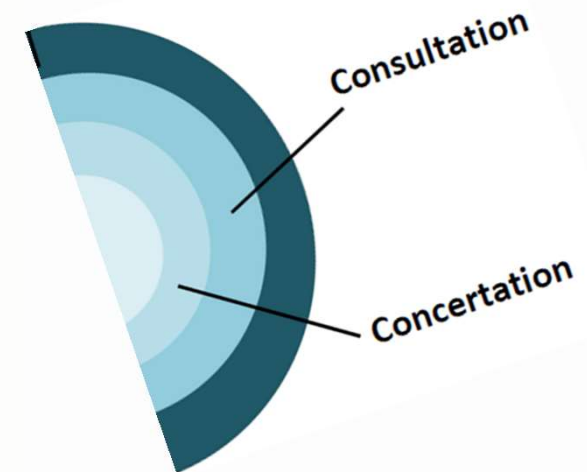
- Maison rurale de Cens
- Abords de la maison de village de Journal
- Maison multi-services
- Maison du PNDO
- Chaussée Marie-Thérèse

> > Etudier

- l'évolution du cœur de Tenneville sur base de l'analyse de l'ATEPA
- des itinéraires de mobilité douce

> > Des idées pour

- un événement inter-villages
- la rencontre inter-commissions
- le GAL Novardenne
- BiodiverCité



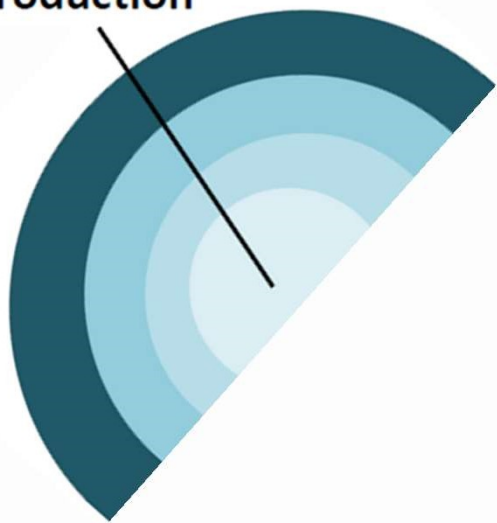
> > Co-gérer le budget participatif

- Evaluer la recevabilité des projets
- Voter pour les projets du BP

> > Evaluer l'ODR, la CLDR



Co-production



Mise en œuvre d'actions du PCDR via les GT

- Paysage & Patrimoine : inventaire --> “A travers champs”
- Citoyenneté : la vie politique et citoyenne sous toutes ses facettes
- Accueil des nouveaux habitants : fiches par village + Welcome pack
- Soutien aux personnes avec handicap et leur famille : enquête
- Mobilité : réseau de voies lentes et tracé “Marie-Thérèse”

Sensibilisation et de mise en réseau



2013



2014



2015



2018



2017



2016





Forêt nourricière

Et pour l'ensemble des citoyens...



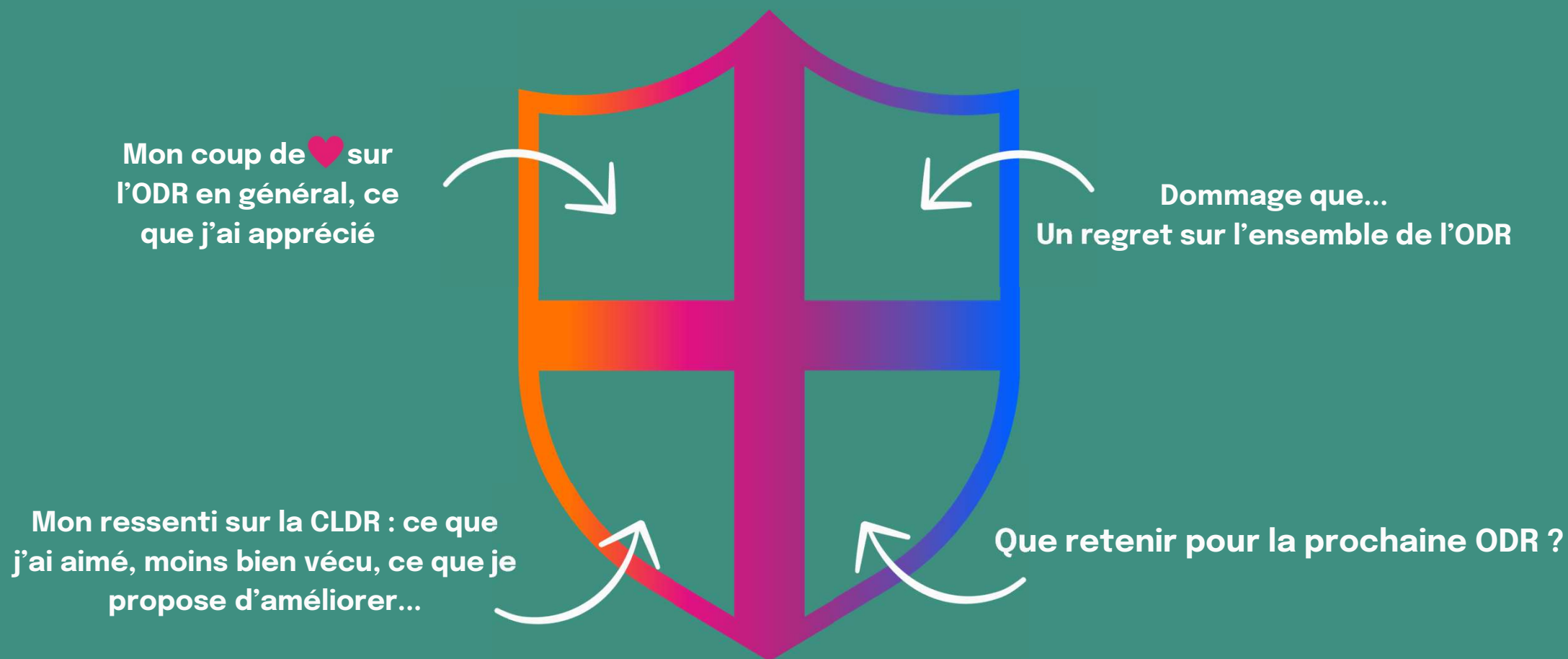
L'avis sur les projets ...

- la maison rurale de Cens
- les abords de la maison de village de Journal
- la forêt nourricière avec l'auteur de projet
- le rucher école aux habitants de Laneuville
- la maison multiservices

Les activités de la CLDR, les GT, de la FRW...



Evaluation individuelle (CLDR-ODR)





Divers

**Merci de votre
participation**

CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE DYNAMIQUE OÙ FLEURIT UNE ÉCONOMIE VERTE ET DURABLE, VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES

A DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES TENNEVILLOIS ET LES EXTÉRIEURS, EN VEILLANT À L'INTÉGRATION D'ACTIVITÉS AU CŒUR DES VILLAGES	B DÉVELOPPER UN TOURISME VERT DE QUALITÉ ET RENFORCER SA PROMOTION PAR UNE IMAGE DE MARQUE ATTRACTIVE	C DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE ÉNERGIES RENOUVELABLES	D SOUTENIR UNE AGRICULTURE FAMILIALE AVEC UN ANCRAGE ET DES PLUS-VALUES AU NIVEAU LOCAL
A1.02 Soutien à la consommation locale A1.22 Association des commerçants et indépendants, renforcement des liens entre acteurs économiques A2.05 Charte de convivialité et actions visant à l'intégration des activités agricoles, économiques et touristiques dans les villages P3.03 Collaboration entre l'ADL et la couveuse d'entreprises CREA-JOB A2.11 Promotion et la dynamisation du PAE Tenneville-La Roche A2.01 Promotion et informations sur le CET et ses nouvelles activités P3.01 Création d'un atelier rural P3.02 Valorisation des atouts du milieu rural comme terre d'accueil pour les entrepreneurs	P1.06 Circuit "Paysage et patrimoine" A1.01 MM Renforcement du Syndicat d'initiative de Tenneville A1.17 Plate-forme de coordination des différents opérateurs touristiques P3.05 Développement du géocaching et du tourisme GPS. A2.06 Soutien au développement et à la reconnaissance des chambres d'hôte et gîtes (ruraux et label vert) P3.04 Création de pistes de luge aménagées et balisées dans le village de Champlon P3.06 Etude et création d'un espace de loisir en bordure d'eau	A1.04 Mise en œuvre d'une politique énergétique communale A1.11 Soutien communal afin que chaque citoyen puisse appréhender puis agir sur sa consommation énergétique A1.20 MM Poursuite du développement de la filière Bois énergie P2.05 Développement de la production d'énergie solaire photovoltaïque P2.11 Révision à long terme de l'éclairage public P3.08 Développement de la production d'énergie éolienne A2.10 Pérennisation de la cellule communale en charge du développement durable P3.07 Etude de faisabilité pour la création d'une unité de biométhanisation sur base des effluents d'élevage et mise en œuvre P3.09 Sensibilisation des propriétaires de moulin à l'énergie hydraulique	A1.03 Soutien à la diversification agricole et aux développements de filières courtes pour l'artisanat et les produits de bouches A2.13 Formations et conférences utiles aux agriculteurs P3.11 Participation aux actions de soutien du milieu agricole menées par l'ADL, dont un groupement d'achat agricole P3.10 Création d'un hall-relais agricole A2.12 Aides communales aux agriculteurs pour l'analyse des sols P2.09 Installation de point d'eau pour les agriculteurs

**CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA
RECONNU POUR SON PATRIMOINE NATUREL,
BÂTI ET PAYSAGER**

E

**FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR
DE LEUR PATRIMOINE, VECTEUR
D'UNE IMAGE LOCALE À FAIRE
DÉCOUVRIR**

P2.14

Pose de plaques nominatives des ruisseaux avec
panneaux didactiques

P1.06

Circuit "Paysage et patrimoine"

A1.05

Sensibilisation des habitants sur l'impact
paysager de leurs actions individuelles

A1.19

Inventaire, restauration et valorisation du petit
patrimoine

P3.12

Mise en valeur de bâtiments publics par un
éclairage spécifique

A1.10

Mise en place d'outils d'aménagement du
territoire

P1.08

Rénovation de la maison du PNDO à Houffalize

A1.23

Intégration de l'étude du PNDO sur le
développement durable des espaces de vie dans
tout projet urbanistique

A1.13

Rédaction d'une charte sur l'aménagement des
espaces publics

P3.13

Participation active à « l'Observatoire du Paysage
»

F

**FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET
INSUFFLER UNE ÉCO-ATTITUDE**

A1.21

Création d'un projet scolaire collectif autour de la
biodiversité aux abords des complexes scolaires

P2.13

Projets et actions favorisant la biodiversité dans
les espaces publics

A1.07

Actions et projets favorisant la biodiversité chez
le particulier

A1.14

Information et sensibilisation du grand public aux
outils de gestion de l'environnement existants sur
Tenneville

A1.15

Actions de sensibilisation à la gestion des
déchets et à la propreté des espaces publics pour
différents publics cibles

A2.02

Actions de sensibilisations à l' « éco-citoyenneté
»

P3.14

Jumelage avec une commune autour de projets
écologiques, paysagers et environnementaux

P3.15

Etude et réalisation de mini-parcs à conteneurs
au centre des villages

P3.16

Création de lagunages

CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE SERA UNE COMMUNE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

G

**FOURNIR À CHACUN
DES SERVICES ET
UN LOGEMENT
ADAPTÉ**

H

**DÉVELOPPER ET
PROMOUVOIR DES
PROJETS SOLIDAIRES**

I

**RENFORCER ET
PERENNISER
LE TISSU ASSOCIATIF
ET L'OFFRE
CULTURELLE**

P2.12

Création de places d'accueil pour la
petite enfance

P3.21

Création d'un Groupement d'Achat
Commun (GAC)

P1.01

Aménagement de la salle « Aux quatre
vents » de Cens en une Maison rurale et
aménagement de ses abords

A1.18

Intégration des jeunes de 12-18 dans la
vie communale via des lieux de
rencontre et des activités adaptées

A1.09

Organisation d'un événement fédérant
tous les villages

P1.04

Aménagement des abords de la maison
de village de Journal

P2.01

Développement de services et de places
d'accueil pour les aînés

MM

A1.16

Transmission et valorisation de la
mémoire locale

A1.08

Développement du secteur culturel

A2.14

Intégration et soutien aux personnes
malades ou handicapées et leur
entourage

MM

A2.07

Promotion de la fête des voisins et des
fêtes de quartier

P2.06

Aménagement de places et de lieux de
rencontre extérieurs

P3.17

Création d'une maison multiservices

MM

A2.09

Développement de projets
intergénérationnels

P2.10

Aménagement des abords de la maison
de village d'Ortheuville

P3.18

Construction de logements publics
adaptés aux différents âges de la vie

A2.15

Soutien et promotion du volontariat

A2.03

Consolidation de la coordination du tissu
associatif et amélioration de la
communication

P3.19

Création d'une plate-forme de
coordination pour les acteurs sociaux

P3.23

Activités en faveur des relations
NORD/SUD

P2.15

Aménagement des abords de la maison
de village d'Erneuville

P3.20

Promotion et redynamisation de l'EPN

MM

A1.06

Actions d'accueil et d'intégration des
nouveaux habitants et des seconds
résidents

P1.05

Aménagement de l'espace public et la
voirie compris entre le nouveau
lotissement et l'ancienne gare à
Champlon

P3.22

Création d'un Service d'Echange Local
(SEL)

P2.07

Aménagement d'un espace de loisirs et
de convivialité au Quartier Renaquoi

CHICHE QU'EN 2022, TENNEVILLE AURA AMÉLIORÉ LA MOBILITÉ DE TOUS SES USAGERS

J

**ACQUÉRIR LE REFLEXE DU
TRANSPORT ADEQUAT
ET/OU PARTAGÉ**

A2.08

Ramassage scolaire en vélo

P3.25

Valorisation et promotion des services de
déplacement à la carte

P2.02

Aménagement des abords des arrêts de bus

P2.03

Aménagement de zones multimodales et de
covoiturage

A1.12

Actions de sensibilisation en faveur du
covoiturage

A2.16

Réalisation de fiches d'accessibilité

P3.24

Etude des besoins en mobilité engendrés par les
activités du PAE Tenneville-La Roche et mise en
place de solutions adaptées

K

**DÉVELOPPER LES MODES DE
DÉPLACEMENT DOUX ET
SÉCURISER L'ESPACE-RUE**

A1.24

Aménagement global et des zones latérales de la
N4

P3.27

Sécurisation de la rue Saint Quoilin par divers
aménagement

P1.02

Aménagement de cheminements lents parallèles
à la N4

P2.08

Aménagement de l'ancienne voie du Vicinal en
RAVEL

P2.16

Aménagement de sécurité des lieux prioritaires

A2.04

Actions de prévention « sécurité routière » pour
différents publics cibles

P2.04

Etude et aménagement de liaisons inter et intra-
villages pour usagers lents

P1.03

Aménagement et harmonisation des entrées de
village sur toute l'entité

P3.26

Aménagement du carrefour du monument aux
Morts à Champlon en espace de convivialité



Marloie, le 11 décembre 2024

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Administration communale, 10 décembre 2024



Ludovic Collard accueille les participants à cette 50^{ième} réunion de la CLDR, chiffre symbolique pour clôturer de manière festive l'ODR précédente avant le coup d'envoi de la nouvelle en janvier prochain. 50 réunions : 15 pendant l'élaboration du PCDR et 35 tout au long des 10 années de sa mise en œuvre ! Que de travail accompli ensemble ! Ludovic remercie chaleureusement les membres de la CLDR de leur implication !

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22/04/2024

Cette réunion était consacrée à l'évaluation de l'ODR précédente. Le bilan du PCDR est très positif avec 79% de projets initiés et une appréciation moyenne de 7,5/10 par la CLDR. Les participants ont également émis des suggestions pour la future ODR.

✓ **La CLDR approuve le compte-rendu de cette réunion.**

2. Etat d'avancement du PCDR

- **Maison multiservices** : les travaux ont démarré en novembre dernier. Cette fin d'année est consacrée à la démolition des parties qui doivent disparaître pour faire place aux travaux de gros œuvre en 2025.
- **Voie lente** : c'est le bureau d'études GDBE qui a remporté le marché. Il travaille actuellement sur une pièce à casser. Une des difficultés du projet est d'harmoniser les différents tronçons selon les préconisations des différents pouvoirs subsidiant, entre autres au niveau du type de revêtement (béton VS dolomie). Il faut trouver une solution pérenne dans le temps, facile d'entretien, praticable pour les cyclistes (ex : le bi-bande n'est pas très apprécié), permettant le charroi agricole mais pas l'accès aux automobilistes, le tout sans entacher le paysage. Un rappel de la fonction historique de cette chaussée est également souhaité.
- **Groupe Nature – BiodiverCité** :
Le groupe nature a été très actif cet automne avec un programme bien achalandé et diversifié :
 - 28/09 : un succès de foule pour la fête de la pomme
 - 14/11 : projection du film « Tu nourriras le monde »
 - 23/11 : distribution des arbres aux citoyens et atelier plantation
 - 25/11 : conférence sur les haies plessées

3. La nouvelle ODR

Période préparatoire

La FRW accompagnera la commune dans sa nouvelle opération de développement rural et c'est le bureau d'études « Un tour d'avance » qui est en charge de la rédaction du PCDR. De nombreuses étapes préparatoires ont déjà eu lieu :

- Evaluation du PCDR précédent avec la CLDR
- Visite de terrain
- Interview d'une quinzaine de personnes ressources
- Consultation du personnel communal
- Rédaction de l'analyse socio-économique par « Un tour d'avance »

Déroulement et agenda

L'équipe souhaite une élaboration de PCDR plus condensée que ce que l'on faisait par le passé et prévoir davantage de moments phares avec l'ensemble de la population.

Pour les citoyens, la nouvelle ODR démarrera officiellement lors des vœux à la population, le vendredi 10 janvier 2025 à la maison rurale de Cens.

Tous les citoyens seront invités à participer aux **réunions de consultation** qui se tiendront dans les différents villages en janvier et février :

Rejoignez-nous, dans votre village ou un autre :

CHAMPLON 16 JANVIER
à 19h30

📍 Auberge de Jeunesse

Pour le village de :
Champlon

CENS 21 JANVIER
à 19h30

📍 Maison rurale

Pour les villages de :
Cens - Tresfontaine - Wembay -
Wyompont - Grand Garde

LANEUVILLE 22 JANVIER
-au-bois à 19h30

📍 Salle La Fontaine

Pour les villages de :
Laneuville-au-Bois et Mochamps

ERNEUVILLE 27 JANVIER
à 19h30

📍 Maison de village

Pour les villages de :
Erneville - Beaulieu - Bellevue

ORTHEUVILLE 30 JANVIER
à 19h30

📍 Maison de village

Pour les villages de :
Ortheuville - Baconfoy -
Baseille - Berguème - Prelle

JOURNAL 4 FEVRIER
à 19h30

📍 Maison de village

Pour les villages de :
Journal - Grainchamps

TENNEVILLE 5 FEVRIER
à 19h30

📍 Salle Le Foyer

Pour les villages de :
Tenneville - Ramont

IMPOSSIBLE DE NOUS REJOINDRE À L'UNE DES RENCONTRES ?

➤ Participez sur le site tenneville-odr.info

A noter également à l'agenda le **jeudi 27 mars 2025** : soirée de synthèse des réunions de consultation et présentation du diagnostic de territoire par l'auteur.

Un **site internet dédié à l'Opération** de développement rural sera bientôt publié. Les habitants pourront donner leur avis en ligne en complément des réunions de consultation mais également suivre l'évolution de l'ODR et y trouver les documents construits avec les citoyens au fil du temps.

Une **campagne de communication** se déroulera tout début janvier (Bulletin communal, FB, communiqué de presse, affiches, toutes-boîtes). La FRW sollicite la CLDR actuelle pour faire aller le bouche-à-oreille... et lui lance **un challenge** !

Challenge du meilleur ambassadeur ODR : « Qui de la CLDR amènera le plus de voisins, amis, connaissances à l'une des réunions de consultation ? ». Chaque membre repart avec des tickets de « parrainage » à distribuer, que leurs parrainés nous apporteront en réunion. Le meilleur ambassadeur ODR gagnera un cadeau local ! 😊

La future CLDR

La CLDR actuelle sera dissoute après cette dernière réunion. Elle sera recomposée dans le cadre de la nouvelle ODR en mars prochain. Les membres actuels sont invités à continuer s'ils le souhaitent. Un appel à la population sera lancé en parallèle. Pour mémoire, cette commission est composée d'un quart d'élus et ¾ d'habitants. Ceux-ci doivent être représentatifs du tissu associatif local, des différents villages, catégories socioprofessionnelles, etc. La première réunion aura lieu le 27 mars, en amont de la soirée de synthèse des consultations afin d'une part, de permettre aux nouveaux membres de s'imprégner de ce qui s'est dit dans les villages et d'autre part, de se présenter comme relai auprès de la population.



La réunion se termine autour de bulles et de produits locaux.

!!! Encore un tout grand merci à tous !!!

*Pour la FRW,
Séverine Schonne et Florence Lesuisse*

Présents le 10/12/2024 :

- Mmes et Ms L. Collard, N. Charlier, M. François, S. Leonard, Ch. Bertrand, Y-M. Gerard, M. Goosse, Cor. Gauthier, B. Valentin, R. Boclinville ; *membres de la CLDR*
- Florence Lesuisse, *agent FRW*.

Excusés le 22/04/2024 :

- Mmes J.-P. Mathen et C. Gauthier, *membres de la CLDR*
- Séverine Schonne, *agent FRW*.



Marloie, le 11 janvier 2024

Groupe Nature Tenneville, le 09 Janvier 2024

Présents : Thierry Petit, Ludovic Collard, Peter Rossel, Frédéric Wampach, Kris Rabaut, Lydia Wouters, Christine Bertrand, Florence Lesuisse

Excusés Chantal et Marc Dallemagne Yves-Marie Gérard, Catherine

Ludovic accueille les participants, en particulier, un nouveau membre : Frédéric Wampach ☺

Objectif de la réunion : affiner le programme pour l'année 2024 et se répartir les tâches.

1. PLANIFICATION ANNEE 2024

Florence parcourt la ligne du temps avec le groupe. Voici les principaux apports :

Prise en charge des prochains articles pour le BC :

- Mars : Florence
- Avril : Christine

Inventaire des arbres et haies remarquables

L'appel aux citoyens va paraître dans le BC de février.

Mi-février une date sera donc fixée avec les volontaires.

La méthodologie sera définie selon le nombre de participants.

➔ **A faire** : invitation aux membres de la CLDR et de la CCATM

Atelier « plaquette d'identification »

➔ **A faire** :

- Ludo fixe la date avec l'école
- Lydia et Kris préparent les plaques de schistes

« Fête de la pomme »

Quand : fin septembre.

Programme :

Matin : Grande cueillette des fruits abandonnés

Après-midi : Différents ateliers

- Presse de jus
- Confection de tartes en partenariat avec le four à pain

- Conservation : chutney, gelée, confiture, pommes séchées, cidre

➔ **A faire :**

- Fixer une date
- Se renseigner sur l'état de la presse mobile du PNDO : Florence
- Trouver une seconde presse mobile ou à défaut un RDV avec un pressoir fixe : tous

Semaine de l'arbre

Date à programmer entre le 23/11/24 au 01/12/2024

Outre, la distribution de plants aux citoyens, plusieurs activités possibles :

- Formation/atelier sur la technique particulière des « haies plessées »
- Mise en avant des arbres à trognes qui contrairement aux idées reçues se pratiquaient aussi chez nous : pour du bois de chauffage, pour avoir de belles perches, etc...
- Atelier « entretien des outils » + repair café ?
- Chantier plantation de saules dans la zone humide de la forêt nourricière
- Chantier plantation d'une haie mitoyenne à la forêt nourricière

➔ **A faire**

- Chercher un formateur haie plessée : Kris
- Chercher des infos ou un contact sur les arbres à trognes

Abris à chauve-souris

➔ **A faire :**

- Repérer les cavités : casemates, glacières...
- Prendre contact avec le PNDO pour connaître les démarches pour les e subsides : Ludo

Infos rapides

- Les ouvriers communaux sont en train de réaliser une boîte à livres pour le cahier d'observation
- Une réunion de coordination entre Ludovic, Florence, Marie Sacré, les ouvriers et les Wallo'nets aura lieu en janvier. ODJ : gestion de la forêt nourricière, formation taille de fruitiers, amélioration de la taille des haies
- Calendrier des récoltes près de Lothar : Florence

A noter que nous avons un budget « BiodiverCité » de 1500€ pour des ateliers ou une conférence : soit pour la fête de la pomme, soit pour la semaine de l'arbre...

2. DIVERS

Kris informe le groupe qu'il organisera, avec quelques habitants, une conférence sur l'éolien en forêt avec un intervenant externe, Olivier Guillitte (autorité dans le domaine de la biodiversité forestière et sa fragilité) le mardi 23 janvier 2024 à la maison rurale de Cens.

Ce souhait fait suite au projet d'éoliennes dans le Bois de Herbaimont, à la limite de Tenneville.

➔ **Les prochaines rendez-vous (dates à définir) :**

- Visite de terrain de récemment arbres/haies remarquables fin février
- Réunion plénière biodiverCité ouvert aux habitants fin mars

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse*

Juin

Décembre



Marloie, le 20 mars 2024

Plénière - « BiodiverCité »

Mardi 19 mars 2024 - Tenneville

Ludovic Collard, échevin de l'environnement, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Les objectifs de cette soirée sont :

- d'informer les participants sur la dynamique nature menée par la commune au-travers de différents outils de gestions, et plus particulièrement, les réalisations menées dans le cadre de BiodiverCité ;
- de présenter le groupe nature de Tenneville et son programme d'activités pour 2024 ;
- de récolter les idées, souhaits pour le futur appel à projet BiodiverCité 2024.

Un petit tour de table permet à chacun de se présenter et de préciser son intérêt pour le thème de cette soirée.

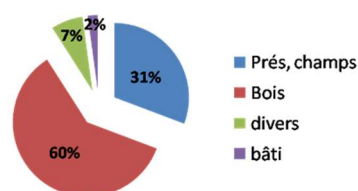
1/ La Nature à Tenneville

Un environnement de grande qualité :

Située en Ardenne centrale, Tenneville se caractérise par un environnement de grande qualité, essentiellement marqué par les surfaces forestières (60 % du territoire) et agricoles (31 %).

Elle dispose d'un patrimoine naturel riche et diversifié, avec entre autres :

- 3 sites Natura 2000 (soit ± 35 % du territoire)
- 3 réserves naturelles
- 40 Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)



Un engagement de longue date :

En vue de préserver cette qualité environnementale, la Commune s'est dotée au fil du temps de nombreux outils de gestion de la nature. Citons entre autres, le Plan Maya (en faveur des abeilles), le label Cimetière nature, les conventions « Bords de route » et « Combles et clochers », le PCDN, la participation à la « Semaine de l'arbre », l'appartenance au Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), la participation aux Contrats de Rivière OURTHE et LESSE. Elle a également bénéficié des projets LIFE de « restauration des tourbières et des milieux humides du Plateau de Saint-Hubert » et du LIFE « ELIA »...

La participation citoyenne et le groupe nature :

« Chiche que Tenneville sera reconnu pour son patrimoine naturel, bâti et paysager ». C'est le pari que se sont lancé les habitants et les mandataires dans le Programme communal de développement rural (2013-2023, avec comme objectif de « Favoriser la biodiversité et insuffler une éco-attitude »). Face au

constat que la commune disposait de nombreuses zones naturelles encadrées (par la commune, la Région wallonne...), la CLDR a décidé d'agir sur la nature ordinaire en favorisant la biodiversité chez les particuliers et dans les espaces publics.

De là est né le « Groupe Nature » de la CLDR. Ces citoyens bénévoles organisent chaque année depuis 2013 des actions de sensibilisation pour faire découvrir des espèces locales ou des problématiques particulières aux habitants de Tenneville et les inciter à accueillir la biodiversité dans leur jardin (les hirondelles, les pollinisateurs, les chauves-souris, la vie aquatique, les arbres et haies remarquables, la faune nocturne...). Aujourd'hui, le Groupe Nature participe, avec la commune, à la dynamique « BiodiverCité » mise en place par la Ministre Tellier, en particulier, en prenant en charge la forêt nourricière et la semaine de l'arbre. A noter que pour mener à bien, l'animation de cette participation citoyenne la commune est accompagnée par la Fondation rurale de Wallonie.

2/ Programme 2024 du groupe Nature

La forêt nourricière (subsidés PCDN et BiodiverCité) imaginée par le groupe nature a pris place à l'arrière de l'école de Tenneville lors de deux chantiers participatifs. Elle a été inaugurée le dimanche 18 juin 2023 lors d'une matinée instructive et festive. La production est bien sûr encore maigre car il faut le temps que les arbres prennent mais l'idée est d'y organiser des manifestations pour permettre aux habitants de s'approprier le lieu. Tous les habitants peuvent venir récolter (de manière respectueuse bien entendu). Le but était aussi de montrer que l'on peut allier production et biodiversité sur une petite surface. A long terme, le groupe souhaite mettre en place des ateliers collectifs sur la transformation, la conservation, la tisanderie, la cuisine sauvage, etc.

Dans les mois à venir, le groupe prévoit :

- un atelier avec l'école pour étiqueter les arbres avec des plaquettes de schistes
- le placement d'un cahier pour que les visiteurs/usagers de la forêt notent leur récoltes, leurs observations...
- la mise en place d'une « permanence » une fois par mois pour accueillir les visiteurs et conseiller pour la cueillette.

En outre, deux gros événements sont prévus en 2024 :

- La fête de la pomme

- Date : samedi 28/09/24
 - Cueillette collective et solidaire des fruits oubliés sur le territoire de la commune, puis pressage des pommes avec une presse mobile. En parallèle, divers ateliers (pommes séchées, confiture, tartes avec le four à pain mais aussi cycle du fruits, pollinisation, etc...)

- La Semaine de l'arbre :

- Date à programmer entre le 23/11/24 au 01/12/2024
- Activités :
 - Distribution de plants aux citoyens
 - Formation/atelier sur la technique particulière des « haies plessées »
 - Mise en avant des arbres à Trognes

- Chantier plantation de saules (à confirmer au vu de l'intérêt du castor pour cette zone).

3/ L'appel à projet BiodiverCité

Pour mémoire, en 2021, la Ministre Tellier lançait le premier appel à projets « BiodiverCité ». Ce dernier vise à réorganiser les anciens subsides natures (PCDN, Maya, Semaine de l'arbre) en un seul et même subside. Cette refonte vise différents objectifs : inciter les communes à développer des projets « nature » plus impactants, permettre à toute commune wallonne de rentrer des projets et faciliter les démarches administratives.

Le montant de la subvention peut s'élever jusqu'à 12.000 € par an selon les projets rendus :

- 10.000 € pour les fiches-actions (attention que les actions de sensibilisation sont plafonnées à 1500€ toutes thématiques confondues)
- 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution de la « Semaine de l'arbre » (majoration possible de 500€ via la Charte « végétal d'ici »).



Chaque année un Vademecum vient préciser les postes éligibles. Ceux-ci sont donc prédéfinis mais les thématiques sont assez variées.

La commune a obtenu les projets suivants en 2023 (à réaliser en 2024) :

Pour mémoire, la commune a reçu pour l'appel à projet 2023 (à mettre en œuvre en 2024) :

- Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2024 (2500 €)
- Conférences/ateliers Groupe Nature (1500 €)
- Poursuite de la dynamique Cimetière Nature (3000 €)
- Plantation de haies (4000 €)

Le Vademecum 2024 n'est finalement pas encore sorti. La FRW se base donc sur celui de l'an passé pour présenter les possibilités de projets (exemples réalisés ailleurs) et les postes éligibles.

➔ Nouvelles idées proposées par les participants :

1. Trame bleue

- ✓ Il existe de nombreuses sources sur le territoire. Avons-nous un inventaire ? Serait-il possible de les mettre en valeur pour sensibiliser la population à cette précieuse ressource ?
- ✓ Route de Hives à Erneuville, il existe un terrain humide à l'abandon, qui est en zone Natura 2000 (et peut-être dans la zone de sécurité du captage d'eau ?). La source du ruisseau de Cens est présente. Peut-être y a-t-il lieu d'y creuser une mare ?

→ **Déjà en cours :**

- Le circuit des fontaines va être modernisé, entre autres, par le remplacement des panneaux didactiques. Le souhait est de publier en parallèle un nouveau roadbook de la collection « Tenneville Découvertes » sur le thème de l'or bleu : trame bleue, patrimoine liée à l'eau, réseau d'eau communale...
- Sur la partie du territoire communale concerné par le projet « Nassonia », un grand réseau de mares et d'étangs est en voie de finalisation.
- Une mare didactique a également été installée au bois de la fontaine en partenariat avec le PNDO

2. La biodiversité au jardin

- ✓ A côté de gros projets communaux, si chaque habitant ayant un jardin, même petit, gardait un petit espace sauvage, cela participerait à la sauvegarde de la biodiversité. Il faut changer le regard des habitants et les sensibiliser à de petites actions faciles à mettre en place.

→ Florence relate quelques actions menées dans d'autres communes qu'elle accompagne :

- Réalisation par les habitants d'une brochure « jardin malin » reprenant des trucs et astuces à faire chez soi
- Mise en place d'une journée « Jardins ouverts » où les habitants peuvent rencontrer d'autres habitants dans leur jardin pour découvrir de bonnes pratiques et échanger en toute simplicité.
- ✓ Lorsque des nouveaux habitants arrivent dans la commune, ce serait utile de leur remettre un petit document de sensibilisation.

3. Alimentation et biodiversité

- ✓ Alimentation et biodiversité sont étroitement liés : nos choix alimentaires ont un impact important. Il serait intéressant de sensibiliser les habitants sur leur pouvoir d'action en tant que consommateur et éventuels producteurs. Une conférence mettant en avant cette approche systémique peut être envisagée.
- La forêt nourricière, à sa petite échelle, veut démontrer la possibilité de produire sur un petit espace. Une conférence plus « méta » serait la bienvenue.

4. Plantation, végétalisation

Florence et Ludo relatent leur rencontre (du matin même) avec le service travaux portant sur une gestion différenciée (et pratique !!) des espaces publics. Toute une série d'endroits ont été répertoriés : remplacement d'espace de tonte par un pré fleuri ou des plantations ; changement de revêtements de sol (type dolomie) par des dalles engazonnées, mise en valeur de lieux emblématiques (monument patriotique, fontaine, chapelle) par des plantations indigènes, renforcement des rives de cours d'eau par la plantation de haies...

- Certains pourront faire l'objet de fiches-projets BiodiverCité ou être rentrés dans d'autres possibilités de subsides actuellement lancés par la région wallonne (« Plantations de ligneux indigènes », « Végétalisation d'un quartier »...)

Conclusion

Florence enverra un petit compte-rendu de la rencontre et tiendra informé les participants des suites des projets « BiodiverCité ». Le groupe nature se réunira prochainement pour l'organisation pratique de ses événements 2024. Tout habitant intéressé peut rejoindre le groupe nature.

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse*

Liste de présences :

- Ludovic Collard, *échevin de l'environnement et du développement rural*
- Kris Rabaut, Lydia Wauters, Catherine Claeys, Christine Bertrand, Yves-Marie Gérard, *du Groupe nature de Tenneville*
- Corine Monfort, Roland Pekel, Eric Legrand, Roger Vols
- Florence Lesuisse, *Fondation rurale de Wallonie*

Excusés : Peter Roseel, Frédéric Wempak, Nicolas Charlier



Ensemble, pour des villages vivants

Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 15 mai 2024

GT nature

Mardi 14 mai 2024 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Peter Roseel, Frédéric Wempak, Lydia Wauters, Catherine Claeys, Thierry Petit, Florence Lesuisse

Excusés : Christine Bertrand, Kris Rabaut, Yves-Marie Gérard

Ludovic Collard, échevin de l'environnement, accueille les participants (avec le Coq du clocher d'Erneuville en cours de restauration 😊) !

Entretien de la forêt

Bonne nouvelle : la boîte à livres pour accueillir le cahier d'observation a été réalisée et placée par les ouvriers communaux et les Wallo'nets sont passés sur l'une ou l'autre butes.

Cependant, au premier coup d'œil la forêt semble à l'abandon. Certaines plantes se portent mal car elles sont envahies par des concurrentes, d'autres sont carrément à remplacer. Les étiquettes initiales s'effacent au fil du temps, or, il serait souhaitable de disposer facilement des noms des plantes lors des permanences.

Le groupe nature se retroussera donc les manches :

➔ **Le mardi 21 mai 2024 de 18h à 20h :** nettoyage et étiquetage

- Boîte à livres :

- Ludovic fournit et place le cahier d'observation

- Étiquetage :

- Lydia apporte les plaquettes de schistes
- Catherine apporte 1 ou 2 feutres blancs indélébiles
- Ludo prend les plans et listing des plantes

(l'atelier avec l'école pour étiqueté viendra éventuellement en complément mais il devient difficile de les attendre)

- Nettoyage :

- Chacun vient avec ses outils
- Les Wallo'nets seront également sollicitées

- Recensement : penser à notre les plantes qui sont à remplacer !

- Paillage :

Les buttes qui ont été couvertes de copeaux sont franchement plus faciles à gérer. Ceci dit, c'est un peu dommage de faire entrer de la matière (copeaux) et d'en évacuer de l'autre (tontes, « mauvaises herbes »). Envisager différentes zones tests avec un paillage de copeaux, un autre de tonte de pelouse, un autre où se sont les herbes arrachées qui restent sur places...)

➔ **Le jeudi 6 juin 2024 de 18h à 19h45** : nettoyage et étiquetage (suite)

Rem : en amont de la projection du film « *Tu nourriras le monde* »

Permanence d'été

Une fois par mois, présence de quelques membres du groupe à la forêt nourricière pour accueillir les visiteurs et les conseiller pour la cueillette.

➔ **Dimanche 23 juin 2024 de 10h à 12h** : Peter et Frédéric

Annonce déjà prévue dans le BC de juin

➔ **Vendredi 19 juin de 14h à 16h** : Thierry et Catherine

➔ **Mercredi 21 août de 14 à 16h** : Ludo et Lydia

➔ **!!!** Annonce déjà prévue dans le BC de juin

Fête de la pomme :

➔ **Samedi 28/09/24**

Le principe :

- ✓ Cueillette collective et solidaire des fruits oubliés sur le territoire de la commune
- ✓ Pressage des pommes avec une presse mobile.
- ✓ Ateliers

Le pressage :

- ✓ Presse mobile « Pépipom » (<https://www.ppipom.be>)
 - ✓ Toutes les étapes de fabrication sur une même remorque : Tri et chargement > Rinçage> Broyage> Pressage > Filtration et décantation> Pasteurisation> Conditionnement.
 - ✓ Le jus est pasteurisé grâce à un système échangeur de chaleur via des serpentins. Il s'agit d'une pasteurisation « flash ». Le jus pasteurisé est ensuite conditionné en poches ou cubis (caisses-outres) dans lesquels le vide a au préalable été réalisé.
 - ✓ Rendement entre 0,6 et 0,7 litre de jus par kilo de pommes
 - ✓ Coût si plus de 200 litres (à partir de 300kg) : 1,50 € / litre (sinon, on est à 1,70€ le litre)
 - Donc 4,50 € / pochon de 3L
 - Donc 7,50 € / cubi 5L
- ➔ Le prestataire viendra en été pour repérer les lieux et détails techniques (espace plane, accès eau, électricité, etc...). Toute personne intéressée de le rencontrer peut accompagner Ludo.

La cueillette collective :

La production de plusieurs vergers ou arbres isolés n'est pas valorisée. Une cueillette collective sera donc organisée. Les habitants seront invités à participer à la cueillette ou à nous prévenir s'ils ont un verger à mettre à profit pour la collectivité.

- ➔ Faire la cueillette le matin même est risqué. Peut-on la faire le week-end avant ?
- ➔ Penser à garder les caissettes, sacs de patates, etc...

Qui peut bénéficier de la presse ?

- ⊗ **Le groupe nature** gèrera la cueillette collective. Le jus produit pourra être
 - ➔ servi lors des vêtements du groupe nature
 - ➔ vendu pour financer des activités du groupe nature (par ex au marché fermier)
 - ➔ donné aux bénéficiaires de l'épicerie sociale

Questions :

- ✓ Qui finance le coût du cubi ? Est-ce que la vente future rembourse le coût du cubi ?
- ✓ Les bénévoles « ramasseurs » peuvent-ils acheter des cubis à prix coûtant ?

⊗ **Les habitants peuvent amener des pommes et acheter le jus au prix du cubi (7,50)**

Questions :

- ✓ Sur inscription ?
- ✓ Combien de kg maximum par famille ?

Les ateliers :

- Sensibilisation : « Le cycle du fruits, l'importance des pollinisateurs »
 - Michamps : voir avec M. Goosse pour un service conseil aux citoyens (Comment choisir un pommier à planter ? Gouter des pommes ? reconnaître mes pommes ? ...)
 - Créatif
 - Cuisine : pommes séchées ? tartes ? confiture ... (dégustation + explication de la recette ou fabrication sur place ?)
- ➔ Il faudra faire des choix et être stratégiques pour concentrer les forces vives !

Cohésion sociale :

Florence a contacté Mélanie Marbehan pour voir comment cette initiative pourrait rejoindre les objectifs du plan de cohésion sociale. Le plan n'ayant pas de fiche « alimentation », l'action ne sera pas reprise en tant que telle mais Mélanie est partante. Ce genre d'activité est propice aux échanges. A voir comment ?

- Inviter les familles à participer aux ateliers, collectes, etc. ?
- Donner un cubi gratuitement aux cueilleurs ?
- Prévoir de donner des cubis directement via l'épicerie sociale ?
- ...

Déroulement de la journée

Le déroulement de la journée fait débat. Les réponses aux différentes questions ci-dessus devraient aider à déterminer comment rentabiliser au mieux la presse, fédérer un max' d'habitants et gérer en cas de d'affluence !

Bulletin communal :

- **Juillet-Aout : Ludovic**
 - Article de fond : comment et quand tailler sa haie
 - Annoncer les permanences d'été
 - Première annonce de la fête de la pomme : inviter les gens à garder leur sac en toile, panier, etc...
- **Septembre : Florence**
 - Annonce de la fête de la pomme (programme complet)

Projection du film « Tu nourriras le monde » :

Peter et Corine Monfort ont mené tout un travail sur l'alimentation et les circuits courts dans le cadre d'une formation dispensée par Nature Attitude (CRIE d'Anlier).

Ils proposent au Groupe nature d'organiser une projection grand public du film documentaire « Tu nourriras le monde » de Nathan Pirard et Floris Schruijer (France 2022). Le PNDO et le GAL Nov'Ardenne pourront se joindre à l'organisation s'ils le souhaitent. Cet événement aurait lieu à la rentrée de septembre (date à définir)

➔ **Le jeudi 6 juin 2024 à 20h** : projection entre nous (et avec ces deux éventuels partenaires)

Par ailleurs, Peter et Corine organiseront des séances de présentation - pour les habitants et les élus - de l'enquête qu'ils ont menée auprès d'un panel de citoyens sur leur rapport à l'alimentation. Ils nous tiendront au courant.

Divers :

Passer un moment convivial entre nous est aussi important :

- Thierry souhaite nous faire découvrir la Ferme du Grand enclos
- Une balade en forêt avec barbecue est aussi possible

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse*

Tenneville, le 16 juillet 2024

GT nature

Lundi 15 juillet 2024 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Peter Roseel, Yves-Marie Gérard, Lydia Wauters, Christine Bertrand
Catherine Claeys, Florence Lesuisse

Excusés : Frédéric Wempak, Kris Rabaut,

Ludovic Collard accueille les participants. La réunion est principalement consacrée à l'organisation de la fête de la pomme.

Les avancées dans la forêt

- Depuis mai, le site a été bien nettoyé par le passage des Wallo'nets et grâce l'implication des bénévoles à différents moments.
- Les plantes sont maintenant étiquetées grâce à Catherine, Lydia et...à la fille de Frédéric 😊. Les buttes portent également de jolis noms d'oiseaux.
- La boîte à livres et le cahier d'observation sont en place
- Lydia et Catherine ont commencé un recensement de ce qui est toujours là ou a disparu.
 - ➔ Elles souhaitent avoir la liste des plantes initialement prévues + la liste des plantes qui n'ont jamais été fournies. En outre, Florence voit avec Lothar s'il est possible d'avoir les plans dans un fichier modifiable.
 - ➔ Les buttes du fond (près de la zone humide) ne fonctionnent pas bien. Il faudrait envisager des plantes qui conviennent mieux au milieu : reine des prés ? (Airelles et myrtilles mais la zone est en plein soleil).
 - ➔ Un professionnel de Natigriwal est passé dans la commune pour remettre un avis sur différents sites à replanter. Pour la zone humide de la forêt, il va demander conseil à un collègue puisque cela doit être « nourricier ».

Permanence d'été

Une fois par mois, présence de quelques membres du groupe à la forêt nourricière pour accueillir les visiteurs et les conseiller pour la cueillette.

- ➔ **Dimanche 23 juin 2024 de 10h à 12h :** Peter et Frédéric étaient présents. Ludo et Christine sont également passés. Il y a eu deux visiteurs très intéressés.
- ➔ **Vendredi 19 juillet de 14h à 16h :** Thierry et Catherine
Un poste Facebook sera partagé afin de remédier à l'erreur de date parue dans le BC.
- ➔ **Mercredi 21 août de 14 à 16h :** Ludo et Lydia

Fête de la pomme :

Samedi 28/09/24

Version A : on fait venir la presse mobile

Week-end précédent (21-22 septembre) :

- Cueillette collective

Matin du 28/09 de 8h30 à 12h30

- Installation des stands
- Accueil de la presse mobile
- Pressage de la récolte collective

Après-midi du 28/09 de 13h30 à 18h00

- Pressage pour les particuliers.
!! Attention : sur inscription au préalable avec horaire de passage. Participation aux frais/cubis. Prévenir qu'on n'a pas forcément le jus de ses propres pommes. Nombre de Kg minimum et maximum à définir (pour mémo : il faut 5kg pour un cubi de 3L et 8,3kg pour un cubi de 5l).
- Ateliers et activités → voir version B

Version B : (pas de pressage)

Matin du 28/09 de 9h30 à 12h30 : Installation des stands

Après-midi du 28/09 de 13h30 à 18h00 : Ateliers et activités

Espace formations/sensibilisation

- Conseils plantation et identification des variétés de pomme → Ludovic contact M. Gosse de Michamps
- Cycle du pommier (+la pollinisation) → Yves-Marie (+ collaboration avec le Rucher-école)
- Documentation/gestion d'un verger... → Peter contacte Diversifruit pour voir comment ils pourraient soutenir le projet (stand, documentation... ?)

Espace restauration

- Bar (cidre, jus de pomme et ... ?) → Ludo
 - Crêpe aux pommes → Catherine
- + vente de pommes séchées, de vinaigre de pomme... ?

Espace ateliers

- Atelier cosmétique → Christine/Lydia
- Atelier créatif pour enfants → Christine/Lydia
- Atelier cidre, Pomme séchée, vinaigre... → ?

Espace concours

- *Concours de dessert aux pommes → Catherine*
Règlement et jury à composer. Lot à prévoir pour le gagnant.
- *Panneaux d'affichage : recueil de recettes et de dictons*

Espace lecture et jeu calme

- Lecture pour enfants → par la bibliothèque
- Jeu du « petit verger » → demande de prêts auprès de la bibliothèque
- Table avec livres à consulter pour adulte → demande de prêts auprès de la bibliothèque

Espace jeu d'extérieur

- Guillaume Tell : les participants doivent arriver à lancer une balle au travers d'une pomme (en carton/bois) trouée en son centre et posée sur un mannequin. → Ludo
- Pomme suspendue à une corde et enrobée de chocolat/marmelade... à manger les mains liées → mouvement de jeunesse ?

➔ L'article pour le bulletin communal doit être rendu pour le 5 août.

Salon des aînées

Le groupe nature sera présent au salon des aînées du 19 septembre pour présenter ses activités, faire connaître la forêt nourricière, promouvoir la fête de la pomme et éventuellement recruter de nouveaux membres... → Peter et Ludo sont volontaires.

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse*

Tenneville, le 4 septembre 2024

GT nature

Lundi 3 septembre 2024 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Peter Roseel, Yves-Marie Gérard, Lydia Wauters, Christine Bertrand
Catherine Claeys, Florence Lesuisse, Thierry Petit, Frédéric Wempak

Excusé : Kris Rabaut

1. La fête de la pomme : 28/09/24

Dernière ligne droite pour l'organisation de la fête de la pomme !

Au niveau communication :

- Article dans le BC : paru
- Affiches et flyers : réalisés → à distribuer (tous)
- Postes FB réguliers mettant en avant chaque stand sur la page FB communal + programme détaillé sur le site internet communal (Ludo)
- Communiqué de presse 10 jours avant (Flo/Ludo)
- Mail à transférer à vos contacts (Flo)

Prépa des stands en amont

Florence propose de faire le tour des différents stands afin de préciser leur emplacement, le matériel nécessaire et la gestion. → *Voir tableau de synthèse ci-dessous.*

A priori, il n'y aura pas de pressage de pommes cette année. Sauf si on trouve une petite presse à visée didactique.

Rendez-vous le jour J :

Le groupe se réunira **dès 9h le samedi 28/09/24** sur le site pour monter les différents stands (prévoir un pique-nique pour le temps de midi).

Numéro de la tonnelle	<u>LE STAND</u> → Qui gère	<u>MATÉRIEL À PRÉVOIR</u>	<u>REMARQUES</u>
T1	Accueil → Alternance : Flo, Fred, Peter...	- 1 Mange-debout - Plan du site (Flo)	
	Concours → Catherine	- 2 tables et bancs - Vaisselles (Catherine) - Copie du règlement et critères de vote (Catherine) - Sono/micro pour l'annonce des résultats (Ludo)	Dépôt des desserts à 15h. Annonce des résultats à 16h30. Jury : Catherine, Peter, Nicolas Charlier, Dominique Capelle du CCA et un enfant du CCE (ou Romane)
	Panneau « recettes » → Flo	- 1 panneau marin - Affiche d'intro (« inscrivez votre recette ») + quelques exemples - Feuilles à remplir, papier collant, marqueur	
T2	Diversifruit → Contact Peter	- 1 Table, chaises, banc	
T3	Michamps → Contact Ludo	- 1 Table, chaises, banc	A 14h et à 15h : petit exposé sur la greffe par Eric Goosse
T4	Cycle de la pomme → Yves-Marie	- Tableau noir (Y-M) - 1 banc	
	Atelier créatif → Lydia et Christine	- Peinture à doigt, colle (Lydia et Christine) - Carton de bière de récup (Ludo) - 1 Table et bancs	
T5 Grande tonnelle	Bar → Mise en place Ludo	- 2 tables pour le bar (un comptoir + un dépôt) - 3 tables + bancs pour les gens + 3 manges-debout - 2 poubelles - Vaisselles/bassins/....	Rechercher des pistes de jus de pommes locales et ... cidre

	→ Gestion : alternance Flo, Fred, Peter, Ludo	- Jus de pommes / Cidre / eau - Affiches de tarif, fond de caisse	
	Tartes → Alternance Flo, Fred, Peter, Ludo	- Tartes aux pommes - Serviettes - (Pommes séchées à vendre ?)	Chacun amène une ou deux tartes à vendre
	Que faire avec les pommes et leurs épluchures (jus, vinaigre, cosmétique, pommes séchées...) → Lydia, Christine (+ Flo mise en page)	- 1 Table - Fiche A5 plastifiée pour chaque recette - Affiche d'intro (« prenez 1 photo ») + liste d'inscription pour les mails - Exemple de vinaigre par Lydia - Extracteur de jus exposé + exemple de pommes séchées par Catherine	
T6 Grande tonnelle	Coin lecture et jeux → Bibliothèque au fil de l'Ourthe	- 1 table de brasseur pour les livres adultes - 1 table de brasseur pour entreposer les jeux - 1 ou 2 tables basses où jouer si possible, sinon grande table - Bâche et couvertures pour le coin « conte »	
	Panneau dictons → Flo	- 1 panneau marin - Affiche d'intro (« inscrivez votre dicton ») + quelques exemples - Cartons décorés, papier collant, marqueur	
Sans T	Guillaume Tell → Ludo	- Mannequins + fausses pommes + flèches (Ludo)	
Tables et bancs → Ludo Manges-debout → Christine 1 affiche numérotée par tonnelle + 1 affiche avec le nom pour chaque stand + fléchage vers la forêt → Flo Déco : fleurs des champs, paniers, pommes, nappes aux couleurs automnales (brun, orange, mauve, rouge, beige) → tous			

2. Autres dates et activités

- **12/09/24 : Rencontre citoyenne « résilience alimentaire »** – 19h30 au Foyer
- **19/09/24 : Salon des aînés** – de 13h à 17h au Hall sportif
 - ➔ Peter, Ludo et Lydia tiendront le stand du groupe nature. (Table, chaise, rallonge prévues)
- **26/10/24 : Visite de la ferme du Grand enclos** de 13h30-16h30
 - ➔ RDV à la barrière Mathieux à 13h30
- **14/11/24 : Diffusion du film « *Tu nourriras le monde* »** - 20h – Maison rurale de Cens
- **23/11/24 : Semaine de l'arbre : distribution de plans aux citoyens**
 - ➔ Prévoir deux activités : une semaine + une le jour
 - Chantier/conférence (« haies plessées », « les feuilles, ça se mange ! » ...)

Attention que les annonces pour la projection du film et la *Semaine de l'arbre* devront paraître dans le BC de Novembre. Articles à rendre **pour le 5 octobre !**

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse*